

INTERVENTION DE CLAUDY LEBRETON

PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE

MARDI 15 JUILLET 2008
Chartreuse de Villeneuve lèz Avignon

Merci à tous d'être venus, de vous être mobilisés et rassemblés pour ce moment dont nous savons tous l'importance puisqu'il est en fait fondateur d'une nouvelle démarche, une nouvelle dynamique au service de l'Europe, de nos collectivités, de nos concitoyens.

L'histoire de l'Europe est longue. Je n'aurai pas ici la prétention de la résumer. Pour autant, force est de constater que 50 ans après la signature du Traité de Rome, elle a besoin d'un souffle nouveau, d'une ambition que nous, responsables des pouvoirs locaux intermédiaires, avons la volonté d'impulser.

En 1957, le Traité de Rome, dès son article 2, prônait la nécessité « *de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit* ».

Il y a 50 ans, on parlait donc des Etats.

Maintenant il s'agit d'unir, de rapprocher des femmes et des hommes, passionnés par cette aventure commune, même s'ils n'en voient pas toujours la ligne directrice, le fil conducteur auquel ils aspirent à se raccrocher, dans ce contexte général marqué par la mondialisation et les craintes et appréhensions qu'elle suscite.

Rome en 1957, Avignon en 2008 : l'histoire se répète. Les sièges de la papauté servent de rampe de lancement à des initiatives résolument nouvelles. Sauf que cette fois une page se tourne et nous sommes là, porteurs de ce message de cohésion, de solidarité, de paix et de fraternité.

Notre aventure commune s'accélère. En octobre 2007, à l'initiative de l'Assemblée des Départements de France, les premières conventions de partenariat étaient signées à l'occasion des Open Days, à Bruxelles. L'ADF posait ainsi la première pierre à l'édifice construit d'abord avec nos amis Roumains, Bulgares et Wallons. Deux tables rondes étaient organisées, l'occasion de montrer que nos collectivités territoriales sont bien au cœur du développement local, forces de propositions, acteurs incontournables de l'action durable.

Dans la publication que nous avons alors choisi de diffuser, il était affirmé que « *les pouvoirs locaux s'organisent pour peser dans les discussions nationales, européennes mais aussi mondiales. Il est nécessaire de savoir parler l'Europe et de la*

construire. Il convient de faire vivre l'Europe des citoyens. Dans cette construction, la place des collectivités territoriales est essentielle. Qui est au plus près de l'ensemble de nos compatriotes, sinon toutes les collectivités locales ? »

Depuis octobre 2007, depuis ces deux journées partagées à Bruxelles, la machine s'est emballée. De nombreuses associations d'élus nous ont rejoints. Les conventions bilatérales se sont multipliées.

Le 1^{er} juillet dernier, jour marquant le début de la Présidence française de l'Union Européenne, nous avons même, non seulement signé de nouvelles conventions avec nos partenaires polonais et hongrois, mais, plus encore, nous avons rédigé une déclaration commune dans laquelle nous réaffirmons notre *« attachement à cette ambition commune de promouvoir une Europe des citoyens dont les collectivités territoriales sont les plus proches »*.

Je ne détaillerai pas ici les dizaines de réunions qui se sont tenues au cours des derniers mois, mais insisterai seulement sur cette aspiration, cet enthousiasme que nous avons perçus et enregistrés, au gré de ces rencontres passionnantes et qui, par la simple qualité des échanges et de l'accueil qui nous a été réservé, indiquent mieux qu'un long discours en quoi nous sommes tous absolument convaincus que notre expérience est à la fois belle et unique.

C'est la première fois, en effet, qu'une telle initiative voit le jour et qu'en moins d'un an elle peut ainsi aboutir et réussir. Aujourd'hui, nous en sommes à la signature d'une Charte constitutive, acte de naissance de notre Confédération européenne des pouvoirs locaux intermédiaires.

Ces pouvoirs locaux intermédiaires sont justement ceux qui facilitent et favorisent une plus grande proximité des décideurs, par rapport aux citoyens.

L'Europe suppose de grands projets fédérateurs. Elle impose que tous ses acteurs se les approprient, loin de toute approche bureaucratique, mais au contraire avec la volonté d'être concrets, pragmatiques et réalistes.

En un an, nous sommes donc parvenus à relever le défi. Tous ici, vous avez choisi de vivre cette aventure hors du commun. Car, comme le souligne notre Charte : *« les collectivités de niveau intermédiaire sont une entité d'ancrage sur le terrain, possédant la surface suffisante pour susciter des projets, tout en demeurant l'échelon territorial qui définit et met en œuvre des stratégies et politiques publiques de développement du territoire »*.

Oui, comme le proclame notre Charte, nous sommes bien les vecteurs de la *« cohésion sociale, économique et territoriale de l'Europe »*.

Nos compétences sont essentielles en termes de solidarité sociale et territoriale.

Notre responsabilité est immense puisqu'en décidant, ici, de sceller notre union dans le cadre d'une Confédération européenne, nous nous projetons délibérément dans l'avenir.

Cet avenir que nos citoyens appellent de leurs vœux, convaincus que nous pouvons, en unissant nos forces, surmonter nos difficultés et redonner un élan à notre Europe.

Fer de lance de cette réflexion commune, le développement durable ne saurait s'en tenir à des décisions venues du sommet. Les enjeux économiques de développement des territoires, environnementaux de préservation de la planète et de ses ressources, et sociaux, d'inclusion et de partage, sont tels qu'il est impératif de procéder d'abord en mobilisant la base, celle que nos collectivités représentent, celle dont nos collectivités sont le relais permanent, l'interlocuteur privilégié.

Les pouvoirs locaux intermédiaires se retrouvent ainsi face à leur destin.

Ils n'ont pas le droit de laisser l'Europe d'en haut décider seule à leur place. Pas plus qu'ils n'ont le droit de laisser l'Europe des citoyens douter ou se replier à l'intérieur de frontières que certains aimeraient tant ériger en barrières.

L'Europe est là, autour de nous et parmi nous. Nos collectivités en sont les artisans de chaque jour. Nous conduisons nos politiques publiques avec détermination et ce souci, sans cesse renouvelé, de toujours mieux tenir compte des besoins et attentes qu'expriment nos territoires et les habitants qui les font vivre.

Avec notre Confédération européenne des pouvoirs locaux intermédiaires, s'ouvre une ère nouvelle. D'autres étapes ne manqueront pas de la jalonner, de façon à lui donner une existence juridique et une organisation politique, que nous aurons à ériger à partir du socle démocratique que représentent cette Charte et ses élus signataires.

Nous mènerons ces travaux ensemble et sans relâche. Au même rythme que nous avons, en moins d'un an, constitué cette Confédération et imaginé cette Charte commune que d'autres amis et partenaires ne manqueront pas, dans les mois qui viennent, de rejoindre.

En tous cas, merci encore une fois à toutes et à tous de lui avoir apporté leur soutien, leur contribution. Plus nous serons nombreux à partager ces valeurs et cette ambition, plus nous serons à même de nous poser en acteurs incontournables de l'Europe de demain, celle qui dans 50 ans fêtera la Charte d'Avignon.